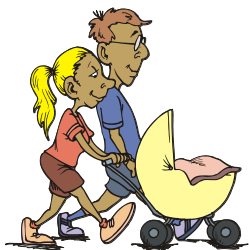


Un R.E.A.A.P. pour quoi faire ?

Les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents ont été créés en mars 1999 avec pour objectif d'accompagner les parents dans leurs fonctions éducatives, de renforcer et de susciter de nouvelles initiatives en mettant en réseau les différents intervenants auprès des familles.

Le Réseau se veut « lien ressource » regroupant des actions menées par des associations, des collectivités et destinées à soutenir sous toutes ses formes l'exercice de la parentalité. Ce lien se veut donc dynamique pour permettre l'échange et la mutualisation des expériences et des pratiques.



Quels types d'actions sont concernés ?

Par exemples :

- les groupes de paroles de parents,
- les activités parents / enfants favorisant le lien et l'échange entre les parents et leurs enfants,
- les actions famille / école.....

Organisation

Dans chaque département , à l'initiative des services de l'Etat, un R.E.A.A.P a été mis en place.

En Savoie, l'animation et le pilotage de ce dispositif ont été confiés à la Caisse d'Allocations Familiales.



Les grands principes du R.E.A.A.P

- s'adresser à **toutes les familles**,
- **valoriser** prioritairement les rôles et les compétences des parents,
- **participer** à la construction d'un système d'animation partagée

les parents sont les acteurs privilégiés du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de Savoie

Les parents doivent être associés au maximum à la mise en place des projets à défaut d'en être à l'origine. De même, ils doivent contribuer à l'évaluation des actions auxquelles ils ont participé.

Le R.E.A.A.P. 73

Est géré par

Le Comité d'Animation :



Composé des représentants de :

- L'Etat (DDCSPP)
- La C.A.F.
- Le Conseil Départemental
- L'Education Nationale,
- L'U.D.A.F.
- La Fédération des Centres Sociaux,
- La Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence
- Education Santé Savoie (I.R.E.P.S)

Les actions sont financées par le Conseil Départemental et la C.A.F.

Le R.E.A.A.P 73

C'est :

Un partenariat

Entre

L'Etat, Direction
Départementale de la
Cohésion Sociale et
de la Protection des
Populations



**Le Conseil
Départemental de
la Savoie**



La Caisse
d'Allocations
Familiales de la
Savoie



Pilote du R.E.A.A.P

Pour participer au réseau....

Participer au réseau nécessite une démarche active et l'adhésion à la Charte, **cette démarche n'est toutefois pas obligatoirement liée à une demande de financement.** En revanche, il est impératif d'avoir le statut d'adhérent pour bénéficier d'une aide financière du R.E.A.A.P.

Pour tout renseignement concernant le R.E.A.A.P.



www.reaap73.org

rubrique « contact »



(Tous les documents supports pour devenir adhérent et solliciter l'aide financière du réseau sont disponibles sur ce site)



*Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et
d'Accompagnement des Parents
de Savoie*



déc 2015